DEPARTEMENT DE LA VIENNE

DELIBERATION de la COMMISSION PERMANENTE

Séance du 22 mai 2025
Date de la convocation : 25/04/2025
Sous la présidence d'Alain PICHON

APPROBATION DE LA DERNIERE VERSION DU PLAN DE PREVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT (PPBE)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Départemental de la Vienne en date du 1er juillet 2021 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Vienne, réunie le 22 mai 2025, à l'Hôtel du Département à Poitiers, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, considérant que la consultation publique n'a donné lieu à aucune observation :

- d'approuver le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) relatif aux routes départementales de la Vienne pour la quatrième échéance (2024-2029), tel qu'il figure en annexe,

- d'autoriser le Président du Conseil Départemental ou son représentant à réaliser les formalités nécessaires à la mise en œuvre du PPBE.

ADOPTÉ à l'unanimité des suffrages exprimés,

Pour :	38
Contre :	0
Abstention(s) :	0

PRÉSENTS	Brigitte ABAUX, Isabelle BARREAU, Gilbert BEAUJANEAU, Bruno BELIN, Rose-Marie BERTAUD, François BOCK, Anne-Florence BOURAT, Catherine BOURGEON, Anthony BROTTIER, Valérie CHEBASSIER, Henri COLIN, Benoît COQUELET, Valérie DAUGE, Guillaume DE RUSSÉ, Marie-Renée DESROSES, Ludovic DEVERGNE, Claude EIDELSTEIN, Aline FONTAINE, Jean-Olivier GEOFFROY, Francis GOMEZ, Pascale GUITTET, Florence HARRIS, Gérard HERBERT, Alain JOYEUX, Jean-Louis LEDEUX, Pascale MOREAU, Jérôme NEVEUX, Lydie NOIRAULT, Sybil PÉCRIAUX, Joëlle PELTIER, Gérard PEROCHON, Alain PICHON, Benoît PRINÇAY, Séverine SAINT-PÉ, Grégory VOUHÉ

REPRÉSENTÉS AVEC POUVOIR	Sandrine BARRAUD (mandataire Benoît COQUELET), Marie-Jeanne BELLAMY (mandataire Bruno BELIN), Sarah RHALLAB (mandataire Ludovic DEVERGNE)
ABSENTS SANS POUVOIR	
NE PRENNENT PAS PART À LA DÉLIBÉRATION	

CERTIFIÉ CONFORME
Le Président du Conseil Départemental,

Alain PICHON

Date de télétransmission au Contrôle de Légalité	27/05/2025
Identifiant de la télétransmission	086-228600011-20250522-000000000011598-DE
Date de publication	27/05/2025